



## World Library and Information Congress: 71th IFLA General Conference and Council

### "Libraries - A voyage of discovery"

August 14th - 18th 2005, Oslo, Norway

*Conference Programme:*

<http://www.ifla.org/IV/ifla71/Programme.htm>

*juillet 21, 2005*

**Code Number:**

**114-F**

**Meeting:**

**124 SI - School Libraries and Resource Centres**

### **Politique Norvégienne : renforcer les bibliothèques scolaires**

**Elisabeth Tallaksen Rafste,**  
Agder University College

**Tove Pemmer Sætre**  
Bergen University College

**Ellen Sundt**  
Directorate for Primary and Secondary Education

*Traduction: Isabelle Fructus*

### **Résumé**

Cet article poursuit deux objectifs. Le premier est, après une courte description, d'examiner comment le système politique, le système scolaire et celui des bibliothèques de Norvège agissent en interaction afin de renforcer les bibliothèques scolaires et la lecture. Le deuxième est de présenter le plan norvégien « De la place pour la lecture ; stratégie pour améliorer les capacités en lecture et le plaisir de lire 2003-2007 » (Ministère de l'Éducation et de la Recherche). Il s'agira d'examiner comment ce plan met l'accent sur le développement des bibliothèques scolaires au travers d'une sélection de projets et de subventions. Nous passerons en revue les statistiques, tracerons les contours de la législation concernant les établissements scolaires et les bibliothèques, ainsi que les lignes principales du curriculum national aux niveaux primaire et secondaire. Ensuite, nous proposerons un aperçu critique du fonctionnement des systèmes politique et administratif norvégiens, en lien avec les bibliothèques scolaires. Nous dépeindrons le système intégré et complexe dans lequel les bibliothèques scolaires se trouvent. Puis nous regarderons les obstacles au maintien et au

développement des bibliothèques scolaires en Norvège, les solutions à imaginer et les mesures à prendre dans la perspective de la réussite de ce projet.

Dans une deuxième partie, nous utiliserons le plan « De la place pour la lecture ! » (« Make space for reading ! ») pour montrer comment le système politique, le système éducatif et les bibliothèques à leurs trois niveaux (national, régional et local) peuvent conjuguer leurs forces pour renforcer les bibliothèques scolaires et améliorer les compétences en lecture comme le goût de lire. Nous examinerons quelques-uns des projets de ce plan mis en œuvre depuis deux ans et en évaluerons différents aspects, le déroulement du projet et ses premiers résultats. Enfin, nous attirerons l'attention sur les futurs défis pour les bibliothèques scolaires de Norvège, à partir des observations proposées dans les deux premières parties de cet article.

## INTRODUCTION

Au fil des années, les bibliothèques scolaires norvégiennes ont joué un rôle important en tant que bibliothèques de prêt, mais un rôle bien mineur en tant que partie intégrante de l'enseignement scolaire. Une politique a été fixée afin de rectifier cet état de fait et mettre l'accent sur les bibliothèques. Cet article débutera par un état des lieux rapide de la bibliothèque scolaire en Norvège et en 2005, précisément en ce qui concerne leur *empowerment* (pouvoir d'agir, renforcement). Dans la deuxième partie, nous présenterons le plan national stratégique « De la place pour la lecture ! ». Ce plan représente un exemple intéressant d'effort gouvernemental pour souligner l'importance des bibliothèques scolaires dans le contexte de la lecture.

Nous devons commencer par définir le concept principal, *empower* (donner du pouvoir, autoriser, habiliter) - et *empowering* - et appliquer cette définition aux bibliothèques scolaires. L'*Oxford American Dictionary* définit ainsi *empowerment* : donner du pouvoir à, rendre capable de ; autoriser (*Oxford American Dictionary an Language Guide*, 1999). Cette définition nous permettra d'examiner la manière dont la politique norvégienne actuelle est orientée de façon à rendre les bibliothèques capables de participer à l'éducation, et ce au moyen d'une législation, de lignes directrices, de standards et de stratégies. Essayons d'avoir une vue plus fine de ce concept d'*empowerment* (pouvoir d'agir, renforcement). Rindom (2002), chercheur en éducation danois, affirme que la théorie traditionnelle d'*empowerment* se construit sur des valeurs humanistes, et réfère aux théories éducationnelles de Freire et Habermas. Rindom propose un cadre pour donner le pouvoir à des individus ou des groupes qui perçoivent leur position dans la société comme privée de pouvoir, et enfermée dans un dialogue hiérarchique avec le système administratif. Selon cette théorie, *empowerment* signifierait un dialogue à égalité entre la bibliothèque scolaire et l'école à tous les niveaux. De plus, ce dialogue devrait être rationnel et basé sur les savoirs et les connaissances. Nous acceptons cette définition d'*empowerment*. Et quoi qu'il en soit, nous croyons qu'une compréhension davantage tournée vers l'action de ce concept serait fructueuse dans notre société hypercomplexe, davantage caractérisée par l'autonomie, la flexibilité et l'initiative que par l'approche passive.

Nous introduirons le terme de *power base* (assise du pouvoir) (Møller, 1996) pour clarifier notre interprétation et usage du terme *empowerment* (renforcement). Le concept réfère à la l'assise du pouvoir d'un travail ou d'une fonction spécifique dans la société, qui peut varier de la possession à l'absence de pouvoir. Divisons plus encore le concept : deux formes de pouvoir sont à distinguer : l'un fondé sur la légalité, l'autre sur la légitimité. Le pouvoir issu de la légalité réfère au cadre législatif du travail ou de la fonction. Le pouvoir issu de la

légitimité réfère à la confiance professionnelle et personnelle, au soutien accordé au travail ou à la fonction. Nous affirmons qu'il est d'une importance capitale qu'existe un équilibre entre ces deux assises. En même temps, il est important de préciser qu'il y a toujours une relation dynamique entre elles, et qu'elles s'affectent l'une l'autre. Le pouvoir issu de la loi doit être aussi fort que possible, afin d'avoir le pouvoir de dialoguer sur un pied d'égalité avec les personnels représentatifs et les organisations administratives aux niveaux national et local. Le pouvoir issu de la légitimité doit en être distinct et correspondre à l'exercice d'une autorité, afin que ce pouvoir doit mis en œuvre en mobilisant des compétences personnelles et universitaires.

Après un bref aperçu sur les bibliothèques scolaires norvégiennes, nous essaierons de voir comment les renforcer en assumant la perspective théorique qui vient d'être définie.

## **1<sup>ÈRE</sup> PARTIE : BREF ETAT DES LIEUX DES BIBLIOTHEQUES SCOLAIRES EN NORVEGE**

### **L'assise légale**

#### **La loi**

L'éducation de base en Norvège comprend l'école primaire et le 1<sup>er</sup> niveau du secondaire (6-15 ans), puis le 2<sup>ème</sup> niveau du secondaire (16-19 ans). Elle est régie par la *Loi sur l'Education* et ses *Règlements* (1998,1999). La section appliquée aux bibliothèques scolaires impose que tous les élèves aient accès à une bibliothèque scolaire. Elle indique aussi un plan pour la coopération avec les bibliothèques publiques. Dans les deux cas, la bibliothèque doit être adaptée spécifiquement pour l'école (section §9-2 de la *Loi sur l'Education*, section 21-1 des *Règlements*) et être ouverte aux élèves pendant le temps scolaire. Il n'existe pas de directives ou règlements que ce soit pour le primaire et le secondaire en ce qui concerne le personnel, les budgets, l'espace et l'équipement de ces bibliothèques scolaires. Chaque école reste libre de la façon de mettre en œuvre cette loi.

#### **Le curriculum national actuel**

Le curriculum national est un autre outil important pour renforcer les bibliothèques au niveau national. En Norvège, le curriculum des écoles primaires et secondaires comprend une section spécifique pour les bibliothèques scolaires. Celle-ci établit que la bibliothèque scolaire est d'une importance capitale pour les activités culturelles et éducatives menées au sein de l'école. Le plaisir de lire et d'étudier pour rechercher de l'information font partie des phrases clés de ce texte. L'importance de la bibliothèque scolaire est largement mentionnée dans le curriculum pour le deuxième niveau du secondaire.

#### **Le nouveau curriculum national**

Une nouvelle réforme nationale et globale de l'éducation de base, intitulée « Promotion de la connaissance » (2005), doit être mise en œuvre en 2006. Dans ce document, le Ministre norvégien de l'Education et de la Recherche trace les grandes lignes de la future éducation de base. Les bibliothèques scolaires n'y sont pas mentionnées explicitement. Elles sont pourtant essentielles dans certains domaines : les obligations et les compétences de base.

Pour les obligations de base :

- « Améliorer chez les élèves, apprentis et stagiaires le développement de leurs propres stratégies d'apprentissage et de leur capacité à exercer une pensée critique.
- Promouvoir un enseignement adapté et des méthodes de travail variées pour les compétences de base »

Pour les compétences de base :

- « l'habileté à s'exprimer oralement
- l'habileté à lire
- l'habileté à s'exprimer par écrit
- l'habileté à utiliser les technologies de l'information et de la communication. »

Le Ministre a affirmé que ces domaines devaient être considérés comme prioritaires et requérir une grande attention dans les curricula de tous les domaines.

### **Personnel et budgets**

Le personnel des bibliothèques scolaires est très variable. Le bibliothécaire scolaire moyen travaille 5.48 heures par semaine à l'école primaire et au 1<sup>er</sup> niveau du secondaire ; 1/3 d'entre eux possède la formation universitaire requise : un minimum de 6 mois d'études à temps plein dans une école de bibliothécaires en supplément de sa formation d'enseignant (*Statistikk for folkbibliotek*, 2001). Le bibliothécaire scolaire moyen d'établissement secondaire 2<sup>ème</sup> niveau travaille 33.3 heures par semaine, dont à peine un peu plus de la moitié de bibliothécaires scolaires qualifiés, c'est-à-dire ayant terminé un minimum de 3 ans en sciences documentaires (*Statistikk for bibliotek og museum*, 2003).

Les comtés ont la responsabilité financière des bibliothèques scolaires du 2<sup>ème</sup> niveau de l'enseignement secondaire. Les municipalités ont la responsabilité de celles des écoles primaires et des établissements secondaires (1<sup>er</sup> niveau). L'allocation moyenne par élève, livres particuliers et autres médias, était de 184 couronnes en 2003 (*Statistikk for bibliotek og museum*, 2003), avec une variation allant de 539 couronnes dans l'un des comtés à 88 dans un autre (*Statistikk for bibliotek og museum*, 2003).

### **L'assise légitime**

En Norvège, les bibliothèques scolaires ont une assise légitime extrêmement variable en raison du système politique décentralisé et de priorités politiques définies différemment au niveau local. De plus, il existe de grandes différences entre les écoles, selon la philosophie éducative et les pratiques mises en place. Les écoles où l'enseignant est en position dominante et où le manuel scolaire est central possèdent souvent de petites bibliothèques, peu spacieuses et auxquelles on ne prête guère d'attention ; les écoles dont les pratiques sont davantage centrées sur l'élève et qui utilisent une variété de méthodes de travail auront des bibliothèques scolaires plus vastes et suscitant plus d'intérêt.

Un autre point clé de l'assise légitime repose sur les compétences universitaires dans la gestion et l'utilisation de la bibliothèque scolaire. Or, la Norvège souffre encore de manques en ce qui concerne ces compétences. A notre avis, les bibliothèques scolaires norvégiennes, comme ailleurs, reflètent exactement le niveau universitaire dans les écoles, l'esprit dans lequel elles travaillent et les valeurs qu'elle promeuvent (Bernhard, Willard, Saetre, 2002).

### **Un renforcement des bibliothèques scolaires fondé sur l'état moyen**

Le renforcement des bibliothèques scolaires proposé aujourd'hui est aléatoire, étant donné l'inefficacité de l'assise légale et la variabilité de l'assise légitime. La politique pour le renforcement des bibliothèques scolaires a été décentralisée aux niveaux régional et local. Cela signifie que le dialogue entre l'organisation administrative et professionnelle d'une part et la bibliothèque scolaire d'autre part dépend de la capacité à adopter une approche et des

comportements responsables au regard de l'assise légale. De plus, ce dialogue dépend encore des composants et de la qualité de l'assise légitime, laquelle varie considérablement d'une école à une autre.

Les difficultés à établir un dialogue d'égal à égal, dues à ces assises de pouvoir insuffisantes, conduisent à un sentiment de frustration dans le système des bibliothèques scolaires. Nous affirmons que, stratégiquement, le développement du pouvoir légitime est le meilleur point de départ pour les renforcer. Nous pensons aussi qu'il serait plus utile de commencer par une formation basique et d'augmenter les compétences au sein des bibliothèques scolaires par le biais de la formation et de l'éducation. Dans le futur, l'expérience dans la gestion et l'utilisation des bibliothèques scolaires devrait conduire à une amélioration du cadre formel et de la base légale, et ce parce que l'argumentation concernant la part de service des bibliothèques scolaires se sera améliorée et professionnalisée. Cette approche stratégique ne signifie pas que la politique nationale soit de moindre importance. Nous avons besoin d'une législation élaborée, afin de parvenir à un état des bibliothèques scolaires visible et prévisible.

Après cette discussion sur les obstacles à surmonter pour renforcer les bibliothèques scolaires en général, nous allons continuer par une présentation du projet national : « De la place pour la lecture ! ». Ce projet est intéressant car c'est un document politique qui doit augmenter à la fois l'assise légale et l'assise légitime des bibliothèques scolaires, en s'appuyant sur leur intégration dans les instructions concernant la lecture et le goût de lire.

## **2<sup>EME</sup> PARTIE : PRESENTATION DU PLAN NATIONAL « DE LA PLACE POUR LA LECTURE ! »**

### **« De la place pour la lecture ! »**

« De la place pour la lecture. La stratégie norvégienne pour améliorer les habiletés de lecture et le plaisir de lire, 2003-2007 » met l'accent sur l'augmentation de l'habileté en lecture et du plaisir de lire. Ce plan concerne tous les enfants depuis le jour où ils entrent à l'école jusqu'au plus haut niveau de l'enseignement secondaire. Il inclut les professeurs, les bibliothécaires, les chefs d'établissements scolaires et les parents. Il cherche à contribuer au renforcement des compétences des professeurs dans l'enseignement de la lecture et dans l'utilisation de la bibliothèque scolaire. De plus, il essaie d'améliorer la prise en compte de la lecture comme un pré-requis pour les apprentissages dans tous les domaines, de permettre l'acquisition de compétences en matière culturelle et l'exercice de la citoyenneté dans une société démocratique. Ce plan est dynamique et ouvert pour pouvoir être adapté par les institutions locales et régionales, et parmi elles les universités et les collèges universitaires. L'édition révisée en 2005 a été lancée pour la *Journée Mondiale du Livre* en avril. « De la place pour la lecture ! » doit être mis en regard avec un autre projet national en cours : « Le cartable culturel », programme prioritaire pour l'éducation culturelle à l'intérieur du système scolaire. Puisqu'il est initié cette année, « De la place pour la lecture ! » se développera en parallèle avec la nouvelle réforme de l'Education « Promotion de la connaissance ». Il doit s'intégrer dans les contenus mêmes de cette réforme et les deux plans marquent l'importance de la lecture.

Les écoles et municipalités reçoivent un soutien financier sur une base annuelle, afin de mettre en œuvre ce plan. En 2004, plus de 200 projets furent lancés dans les écoles norvégiennes sur des thèmes tels que les habitudes de lecture, la formation en lecture, le

développement des bibliothèques scolaires, les garçons et la lecture, le dépistage des habiletés en lecture pour n'en citer que quelques uns. L'un des buts de ce plan est que l'ensemble des écoles développe des projets intégrant tous ces éléments. Aux niveaux local et régional, les écoles se sont montrées très enthousiastes, et de nombreuses actions créatives ont vu le jour à travers le pays, au bénéfice de tous les élèves.

### **Des projets en lecture pour renforcer les bibliothèques scolaires en les rendant visibles**

« De la place pour la lecture ! » se centre sur la lecture, l'alphabétisation et la littérature. Les nombreux projets doivent exiger l'utilisation d'une grande variété de textes, adaptés à un large spectre d'habiletés en lecture. Les bibliothèques doivent fournir les textes, souvent en collaboration avec les bibliothèques publiques. De fait, les bibliothèques scolaires sont très peu intégrées dans les curricula de nombreuses écoles (Rafste, 2001). Les projets de lecture et d'alphabétisation doivent donc donner aux bibliothèques scolaires l'occasion de jouer un rôle vital dans l'éducation et de devenir ainsi plus visibles. Les professeurs et bibliothèques scolaires doivent être capable d'unir leurs forces pour transformer les élèves en de meilleurs lecteurs, plus motivés aussi. Un autre aspect important de ce plan est le développement de projets progressifs de lecture dans toutes les matières et au fil de l'ensemble du cursus. Cette stratégie doit donner aux bibliothèques scolaires une occasion unique de construire des partenariats avec l'équipe de direction de l'école et les professeurs.

### **Renforcer les bibliothèques au moyen de projets « De la place pour la lecture ! »**

Un district du sud de la Norvège a reçu des fonds pour construire un réseau des bibliothécaires scolaires. Ceux-ci travaillent donc en ateliers et échangent des idées sur la manière de développer les bibliothèques scolaires. Cela leur permet d'élargir leur assise légitime et facilite le dialogue sur un pied d'égalité avec le système scolaire. Quelques écoles du réseau ont aussi candidaté individuellement pour l'obtention de subventions leur permettant de lancer des projets pour l'amélioration de la lecture. Dans ces projets, la bibliothèque scolaire apparaît comme ayant un rôle moteur auprès des professeurs et des élèves. Les bibliothécaires scolaires ont coopéré avec les professeurs pour établir un large choix d'ouvrages pour tous les élèves. Le financement, bien que modeste, incite les écoles à travailler sur la lecture et intègre les bibliothèques scolaires comme composante essentielle pour leur mise en œuvre. La bibliothèque scolaire est visible aux yeux de l'organisation administrative et professionnelle grâce à une forme de travail active. Les bibliothèques scolaires en sortent renforcées.

### **Le réseau national pour le développement professionnel des bibliothèques scolaires**

Un apprentissage supplémentaire pour les enseignants et bibliothécaires scolaires, ainsi que sa diffusion, sont des composants cruciaux de ce plan. Nous verrons plus tard comment ces stratégies peuvent être analysées en tant que politique visant à renforcer la bibliothèque scolaire et à développer son assise légale et légitime. Le réseau national pour le développement professionnel de la bibliothèque scolaire a été établi en 2004 comme un élément du plan stratégique « De la place pour la lecture ! ». L'Agder University College au Kristiansand et le Bergen University College sont chargés de la coordination du réseau. Les principaux objectifs de ce réseau sont :

- définir la bibliothèque scolaire comme un sujet
- analyser les besoins en éducation et compétences à l'intérieur de ce champ
- initier et développer des études dans le domaine de la bibliothèque scolaire

- donner à voir la bibliothèque scolaire comme un domaine d'apprentissage

Le réseau fonctionne comme lieu de rencontre et de discussion pour les différents groupes cibles impliqués dans les questions liées aux bibliothèques scolaires, et la coordination de ces questions. Il permet aussi de débattre et de peser sur le pouvoir légal aux niveaux national et local. Des représentants de toutes les universités et collèges universitaires ont été invités à se joindre au réseau : ils seront des porte-parole de poids pour que les bibliothèques scolaires soient au programme de ce niveau d'enseignement. Cela peut donc constituer une nouvelle façon de les renforcer. A cela s'ajoute le fait que les bibliothèques scolaires peuvent sortir renforcées d'une collaboration avec d'autres autres réseaux, particulièrement ceux liés à la lecture, l'écriture ou la littérature. Enfin, et ce n'est pas la moindre des choses, le développement d'une formation supplémentaire des enseignants est un réel moyen d'augmenter la légitimation de la bibliothèque scolaire.

Voici maintenant nos deux derniers points et la description des actions qui ont été ou qui seront prochainement menées.

### **Renforcer les bibliothèques scolaires par la coopération entre réseaux au niveau national**

Développer la communication entre les différents réseaux peut être un moyen de mettre réellement les bibliothèques scolaires au programme de l'enseignement supérieur. Le Centre National pour la Recherche et la Formation en Lecture de l'Université de Stavanger en sera l'un de nos partenaires. Le secteur de la bibliothèque scolaire devrait être intégré dans les travaux de recherche et les cours du Centre. Le réseau pour le Norvégien, englobant les domaines de l'écriture, de la lecture et de la littérature constitue un autre partenaire important. Nous avons déjà développé l'étude commune « Formation en lecture, littérature et bibliothèque scolaire » (voir ci-dessous).

### **Améliorer l'assise légitime par une formation supplémentaire des enseignants et de nouvelles recherches**

La formation supplémentaire comprend déjà des études et ateliers répartis en quatre domaines différents :

1. Ateliers sur la culture de l'information pour les enseignants dans les instituts de formation des enseignants ou collèges universitaires
2. Ateliers sur l'utilisation intégrée dans les enseignements des bibliothèques scolaires, dans les instituts de formation des enseignants
3. Un module pour enseignants et bibliothécaires (valant 15 crédits) sur la « Formation à la lecture, la littérature et les bibliothèques scolaires »
4. Un nouveau module (30 crédits) pour enseignants et bibliothécaires sur la « culture informationnelle » à l'Agder University College. Celui met déjà en œuvre deux autres modules, valant 30 crédits chacun, en bibliothèque scolaire. Le Bergen University College a lui aussi développé trois modules différents en bibliothéconomie mettant l'accent sur la dimension éducative.

### **Renforcement par des plans nationaux stratégiques et temporaires**

De bien des manières, « De la place pour la lecture ! » a constitué un bol d'air frais pour l'éducation à tous les niveaux. Toutes les écoles peuvent déposer des demandes de subvention

pour initier un projet qui les enthousiasme et au moyen duquel elles pensent rendre leurs élèves meilleurs lecteurs, élèves plus autonomes. En se focalisant sur la lecture, la bibliothèque scolaire se donne à voir comme un centre de ressources imprimées ou électroniques, un centre pour la lecture studieuse ou de loisir. Le bibliothécaire scolaire se pose comme partenaire incontournable dans le développement de l’alphabétisation. Si la bibliothèque scolaire est peu développée antérieurement, les projets de promotion de la lecture vont donner une visibilité à cette bibliothèque invisible. Enfin, la bibliothèque scolaire doit assumer le défi de répondre au besoin croissant de compétences et de ressources.

Par ailleurs, le plan stratégique doit permettre aux bibliothèques scolaires de s’ouvrir encore davantage. C’est le cas de beaucoup d’écoles qui ne peuvent organiser le projet et l’écrire pour candidater pour une subvention. Or, si elles ne soumettent pas de candidature, elles ne peuvent être assurées de la qualité de leur projet. C’est la situation dans laquelle peuvent se trouver des écoles au statut trop fragile. Le plan exige des écoles tournées vers l’action et créatives ainsi que les bibliothèques scolaires équivalentes. Au lieu de renforcer les bibliothèques, le plan peut conduire à leur affaiblissement.

Il est intéressant de noter que le plan concerne tous les niveaux de l’éducation. Il vise à renforcer les bibliothèques par une stratégie qui aille de haut en bas et de bas en haut. Les ateliers et les nouveaux modules que le plan a rendu possibles sont des voies positives vers le renforcement l’assise légitime de la bibliothèque scolaire. Et on peut en dire tout autant du réseau national pour le développement des bibliothèques scolaires.

Une importante question à se poser dans le cadre d’un plan quinquennal est de savoir si la durée prévue est adéquate pour développer quelque chose de durable. Le Conseil pour l’éducation primaire et secondaire est attentif à la question des résultats en ce qui concerne des projets à durée limitée, l’engouement autour de ces projets pouvant disparaître en même temps que les projets eux-mêmes. C’est pourquoi l’allocation de fonds pour les projets locaux reste de la compétence de l’administration de l’éducation au niveau de l’état dans les comtés (les gouverneurs des comtés). Ceux-ci sont responsables de la détermination de priorités, en assurent le suivi, établissent des rapports et font le lien avec les actions régionales. Il est clair que ce plan privilégie une stratégie durable de tous les partenaires pour développer le plaisir de lire et les compétences en lecture. Le plan sera évalué par le *SINTEF research environment* à Trondheim de 2004 à 2008.

Ce plan a été reçu avec enthousiasme, et il sera très intéressant de voir comment les actions de « De la place pour la lecture ! » sont mises en œuvre dans les écoles, et comment les bibliothèques scolaires sont intégrées dans ces actions. Il sera tout aussi intéressant de voir si ces petites lumières allumées aujourd’hui s’intensifieront à long terme, en ce qui concerne la lecture et le développement des bibliothèques scolaires. Il est important pour nous de dire que ces lumières allumées pourraient s’estomper si l’état ne prend pas de nouvelles mesures drastiques pour prolonger « De la place pour la lecture ! » dans le but d’améliorer encore le renforcement des bibliothèques.

### **3<sup>EME</sup> PARTIE : CONCLUSION**

Dans les deux premières parties, nous avons décrit comment la politique actuelle en ce qui concerne les bibliothèques scolaires cherche à les renforcer. Ce renforcement (*empowerment*) a été analysé comme l’établissement d’un dialogue sur un pied d’égalité entre l’administration



et les organisations professionnelles d'une part, et les bibliothèques scolaires d'autre part ; un dialogue dans lequel les bibliothèques auraient un pouvoir de décision et d'action. Nous avons aussi introduit le concept de *power base* (assise du pouvoir), constitué d'un pouvoir issu de la loi et d'un pouvoir issu de la légitimité. Le premier est le cadre formel de la bibliothèque scolaire. Le second réside dans la confiance personnelle et professionnelle, ainsi que dans le soutien accordés aux bibliothèques dans leur capacité à être un instrument de formation. Ce cadre conceptuel s'est montré fructueux pour débattre du renforcement des bibliothèques scolaires. Nous affirmons qu'il existe une relation dynamique entre ces deux aspects du l'assise du pouvoir. En conséquence, il est d'une importance capitale qu'il y ait à la fois une législation forte et des professionnels compétents et hautement qualifiés dans les bibliothèques scolaires, de façon à ce que s'instaure un dialogue égalitaire et tourné vers l'action en ce qui concerne la bibliothèque scolaire.